

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 juillet, à 19h20, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mercredi 5 juillet 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mercredi 5 juillet 2023.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants** : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Najat LEMERAY, Nathalie LENEVEU, Arnaud MOREAU et David OLIVIER

**Ont donné pouvoir :**

Laëtitia BOISSÉE à Frédérique CLOTEAU  
 Patrick FENOUIL à Nathalie COLLIBEAUX  
 Sylvain GASCOUIN à Xavier ANCKAERT  
 Jean-Daniel GOUDIER à Valérie CATHERINE  
 Brigitte LAIR à Valérie DESQUESNE

Nadine LECHATILLIER à Jean ELISABETH  
 Alain LEQUERTIER à Pascal DALIGAULT  
 Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE

Accusé de réception en préfecture  
 014-200056877-20230711-23\_05682-DE  
 Date de télétransmission : 12/07/2023  
 Date de réception préfecture : 12/07/2023

**Absents excusés** : Pascal BILLARD, Flavien DELÊTRE, Marie-Danielle DUPONT et Hervé PONDEMER

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-5-1
- en exercice : 29	- pour : 25	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 17	- contre : 0	
- votants : 25	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le procès-verbal du conseil municipal du 15 mai 2023 a été adopté à l'unanimité		

**DÉL.2023-077 – Demande de subvention au titre du fonds vert pour le changement de luminaire de l'éclairage public**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,  
 Vu la loi de Finances pour 2023 n°2022-1726 du 30 décembre 2022,  
 Vu la circulaire du 30 janvier 2023 relative au Fonds d'accélération de la transition écologique « Fonds vert » - exercice 2023, mentionnant la rénovation des parcs lumineux d'éclairage public parmi les opérations éligibles,  
 Par délibération n°DEL 2023-039 du 27 mars 2023, le conseil municipal a délibéré pour solliciter le fonds vert considérant que la subvention annoncée pouvait atteindre 80%.  
 Les services de l'Etat ont contacté les collectivités pour les informer que le taux de subvention serait au maximum de 40 %, c'est pourquoi, il est proposé de revoir le plan de financement comme suit :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES			RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant en € H.T.	Montant en € T.T.C	Source de financement	Taux (en %)	Montant € H.T.
Remplacement du système d'éclairage par un dispositif plus économe en énergie - Technologie LED	330 000	396 000	<b>AIDES PUBLIQUES</b>		
			FONDS VERT	40 %	148 000
Remplacement éclairage LED Terrains la Conterie	40 000 €	48 000	<b>AUTOFINANCEMENT</b>		
				60 %	222 000
<b>TOTAUX</b>	<b>370 000</b>	<b>444 000</b>	<b>TOTAUX</b>		<b>370 000</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **APPROUVE** le nouveau plan de financement pour la demande de subvention Fonds Vert à la somme de 370 000 € H.T.,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 11 juillet 2023

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

